

BNP-PARIBAS ATTAQUE EN JUSTICE UNE MILITANTE D'ATTAC POUR AVOIR DÉNONCÉ SON ÉVASION FISCALE

SOUTENONS NICOLE BRIEND LE 6 FÉVRIER 2018 À CARPENTRAS

Nicole Briend, militante d'Attac, est convoquée au tribunal de Carpentras le 6 février 2018 pour vol en réunion et refus de donner ses empreintes ADN. Nicole a participé, avec une dizaine de militant.e.s d'Attac, à une action symbolique de « fauchage de chaises » dans l'agence BNP Paribas de Carpentras le 17 mars 2016.

Cette action, symbolique et non violente, s'est déroulée dans le cadre d'une campagne de sensibilisation à l'évasion fiscale, initiée en amont de la COP21 par le collectif des Faucheurs de chaises afin de démontrer que l'argent nécessaire pour lutter contre les dérèglements climatiques existe : il est dans les paradis fiscaux !

On estime à 1 000 milliards d'euros le coût annuel de l'évasion fiscale dans l'Union européenne. En France, ce sont 60 milliards d'euros qui échappent au budget public chaque année à cause de l'évasion fiscale, autant que le budget de l'Education Nationale ! BNP-Paribas est une des principales organisatrices de l'évasion fiscale, pour ses riches clients et pour son propre compte. C'est la banque française qui détient le plus de filiales dans les paradis fiscaux. Elle vient d'ailleurs d'être condamnée pour ces pratiques par les autorités fiscales britanniques.

**ALORS, QUI VOLE QUI ?
QUI EST LE VÉRITABLE
DÉLINQUANT
DANS CETTE AFFAIRE ?**



Nicole Briend, mère de famille et grand-mère, a été professeur de lettres, principale de collège, proviseure de lycée. Son souci a toujours été de transmettre des valeurs de solidarité, de respect, d'honnêteté. En tant que citoyenne responsable, elle a voulu signifier que la désobéissance civile devient un recours légitime quand les autorités, qui doivent veiller à l'intérêt général, répugnent à prendre les mesures pour lutter réellement contre l'évasion fiscale. Cet argent volé aux Etats, et donc aux citoyens, permettrait de financer la transition écologique, réduire la pauvreté, améliorer le « bien vivre » et le fonctionnement des services publics.

Alors que les organisateurs de l'évasion fiscale jouissent d'une trop grande impunité, ce sont les lanceurs d'alerte et les militants dénonçant l'évasion fiscale qui sont inquiétés par la justice. Nous ne devons pas tolérer que des associations ou de trop nombreux citoyens soient poursuivis alors qu'ils agissent dans l'intérêt général.

Nous appelons à être le plus nombreux possible le 6 février 2018 à 8h30 devant le tribunal de Carpentras !
Débats, animations et hébergements sont prévus dès le lundi 5 février à partir de 18h

Merci de faire circuler ce message.
Plus d'informations à venir sur le programme sur www.france.attac.org

Vous avez des questions? Contactez carpentras@attac.org

Attac France.



BNP-PARIBAS ATTAQUE EN JUSTICE UNE MILITANTE D'ATTAC POUR AVOIR DÉNONCÉ SON ÉVASION FISCALE

SOUTENONS NICOLE BRIEND LE 6 FÉVRIER 2018 À CARPENTRAS

Nicole Briend, militante d'Attac, est convoquée au tribunal de Carpentras le 6 février 2018 pour vol en réunion et refus de donner ses empreintes ADN. Nicole a participé, avec une dizaine de militant.e.s d'Attac, à une action symbolique de « fauchage de chaises » dans l'agence BNP Paribas de Carpentras le 17 mars 2016.

Cette action, symbolique et non violente, s'est déroulée dans le cadre d'une campagne de sensibilisation à l'évasion fiscale, initiée en amont de la COP21 par le collectif des Faucheurs de chaises afin de démontrer que l'argent nécessaire pour lutter contre les dérèglements climatiques existe : il est dans les paradis fiscaux !

On estime à 1 000 milliards d'euros le coût annuel de l'évasion fiscale dans l'Union européenne. En France, ce sont 60 milliards d'euros qui échappent au budget public chaque année à cause de l'évasion fiscale, autant que le budget de l'Education Nationale ! BNP-Paribas est une des principales organisatrices de l'évasion fiscale, pour ses riches clients et pour son propre compte. C'est la banque française qui détient le plus de filiales dans les paradis fiscaux. Elle vient d'ailleurs d'être condamnée pour ces pratiques par les autorités fiscales britanniques.

**ALORS, QUI VOLE QUI ?
QUI EST LE VÉRITABLE
DÉLINQUANT
DANS CETTE AFFAIRE ?**



Nicole Briend, mère de famille et grand-mère, a été professeur de lettres, principale de collège, proviseure de lycée. Son souci a toujours été de transmettre des valeurs de solidarité, de respect, d'honnêteté. En tant que citoyenne responsable, elle a voulu signifier que la désobéissance civile devient un recours légitime quand les autorités, qui doivent veiller à l'intérêt général, répugnent à prendre les mesures pour lutter réellement contre l'évasion fiscale. Cet argent volé aux Etats, et donc aux citoyens, permettrait de financer la transition écologique, réduire la pauvreté, améliorer le « bien vivre » et le fonctionnement des services publics.

Alors que les organisateurs de l'évasion fiscale jouissent d'une trop grande impunité, ce sont les lanceurs d'alerte et les militants dénonçant l'évasion fiscale qui sont inquiétés par la justice. Nous ne devons pas tolérer que des associations ou de trop nombreux citoyens soient poursuivis alors qu'ils agissent dans l'intérêt général.

Nous appelons à être le plus nombreux possible le 6 février 2018 à 8h30 devant le tribunal de Carpentras !
Débats, animations et hébergements sont prévus dès le lundi 5 février à partir de 18h

Merci de faire circuler ce message.
Plus d'informations à venir sur le programme sur www.france.attac.org

Vous avez des questions? Contactez carpentras@attac.org

Attac France.

